

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement

Mardi 6 juin 2023, 18h30 - en présence à l'école Saint-Luc

Présences

Membres présents		
Parents	Enseignants	Équipe École
Joshua Tafler	Hélène Bourdeau	Léna Béland
Katalin Dancsecs	Michèle Delisle	Catherine Touchette
Anouk Azuelos	Nicolas Lefebvre	Rania Altiné
Alex Ligory Amirtha Nathar	Isabel Savard	

Membres absents

Mme Kay Khine Thiri

1. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux membres

2. Prise de présence

3. Questions du public

Pas de question du public

4. Adoption de l'ordre du jour.

Mme Michèle propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du CÉ du 9 mai 2023

Propose l'adoption du procès-verbal du 9 mai 2023

6. Suivis au procès-verbal du 9 mai 2023

Fête de fin d'année. Les préparatifs vont bon train avec la collaboration de l'OPP. Une lettre a été envoyée aux parents à cet effet. Les enseignants ont été avisés. Choses à clarifier : préciser que les familles sont invitées et de rappeler qu'ils amènent de l'argent comptant (nourriture et tombe à l'eau).

Pour des raisons de sécurité, les parents dont les enfants sont au service de garde doivent venir les chercher avant de se joindre aux festivités.

Alvéole : la consultation est en cours auprès des enseignants.

7. Objet de décisions

7.1 Levée de fonds – Conseil des élèves

Le conseil d'élèves souhaite organiser une levée de fonds pour un organisme de charité. Le président et la vice-présidente ne pouvant pas être là, ont écrit une lettre décrivant leur levée de fonds. Il suggère une vente de pâtisseries. L'organisme de charité choisi est la fondation du CHU – Ste Justine. La levée de fonds sera le vendredi 16 juin. Elle demande également des parents bénévoles afin de les soutenir. Dans un souci environnemental, on demande aux enfants d'amener des bols réutilisables.

7.2 Budget 2023-2024

Mme Touchette présente le budget. Se référer au document.

Fonds 1 : fonctionnement : frais facturés aux parents

Fonds 2 : Immobilisation : achat de meubles, de technologie, ce qui perdure dans le temps

Fonds 3 : Service de garde : salaires des éducatrices et surveillants

Fonds 4 : Allocation particulière : sorties scolaires, salaire des techniciennes en éducation spécialisée, cour d'école. Les règles sont très strictes à l'intérieur de ce fonds.

Fonds 5 : Salaires administratifs

Fonds 8 : Budgets transférables d'une année à l'autre: argent de l'OPP, soutien pour les élèves HDAA (handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation).

Mme Dancsecs demande ce qui est inclus dans Entretien des biens meubles. Est-ce que si quelque chose brise cela est tiré de cette enveloppe? Mme Touchette précise que si c'est un problème relié au bâtiment c'est le centre de services scolaire qui assure, sinon, oui c'est tiré de cette enveloppe.

Mme Bourdeau demande si le salaire des enseignants est inclus dans le budget de l'école. Mme Touchette précise que non. Il s'agit du fonds 9 qui est géré par le centre de services scolaire.

Mme Azuelos demande ce que le perfectionnement implique (Fonds 4). Mme Touchette précise qu'il s'agit des formations (ex. : technologie) des enseignants. À ne pas confondre avec projets spéciaux qui est une enveloppe dédiée au mentorat des nouveaux enseignants.

Nous n'avons pas de fonds 6 (école défavorisée) et fonds 7 (École montréalaise en milieu défavorisé).

M. Ligory demande à Mme Touchette quel est le budget qui est présenté au début de l'année (environ 300 000\$) .Mme Touchette explique que le budget ferme le 30 juin. Par la suite, le centre de services répartit les restants pour accuser les déficits des autres écoles. C'est probablement cela qui a été présenté au début de l'année.

7.3 Plan santé bien-être

Le MEQ a fait de nouvelles règles pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui inclut maintenant le bien-être. Que peut-on faire pour que les élèves soient bien à l'école? Le plan bien-être inclut aussi les violences à caractère sexuel. Le plan sera revu à l'automne avec un comité bien-être. Pour le plan bien-être, se référer au document.

M. Tafler demande si le document sera dans l'agenda. Mme Touchette précise que le document ne sera pas dans l'agenda, mais que le lien internet ainsi que les numéros et adresses à appeler pour dénoncer y seront.

Mme Dancsecs demande si ce sont seulement des situations d'intimidation incluant des enfants. Mme Touchette dit que cela implique le milieu scolaire donc les adultes aussi sont concernés.

M. Tafler demande pourquoi ce n'est pas l'enseignant qui gère la problématique puisque c'est lui qui est en première ligne. Mme Touchette précise que c'est plus facile pour la direction ou la TES de prendre le temps nécessaire pour faire enquête ou rencontrer les élèves (qui peuvent être dans d'autres classes). Elle précise cependant que l'enseignant sera mis au courant.

Mme Azuelos ajoute qu'il se peut que l'enfant se sente plus à l'aise d'aller voir son enseignant.

Proposé par Nicolas Lefebvre – adopté à l'unanimité

Résolution 22-23-219-25

8. SDG

Dernière journée pédagogique – 12 juin: Groupe Activa qui va venir faire des animations théâtrales.

Rencontre avec les éducatrices afin de planifier la fin de l'année.

Nous attendons les règles budgétaires du gouvernement afin de faire les règles de fonctionnement du service de garde.

Augmentation à prévoir du tarif de 8.95\$/jour à 9.20\$/jour à partir du 1^{er} juillet 2023. Le service de dîner reste à 3.75\$ / jour.

Les parents recevront dans les prochains jours, les fiches d'inscription pour les journées pédagogiques de la rentrée, 28 et 29 août (à remettre avant le 16 août).

Pour les prochains jours, les élèves sont moins en activité dirigée.

9. Objets d'information

PEVR – Plan d'engagement vers la réussite

Les membres du conseil d'établissement ont rempli le sondage sur la consultation du nouveau PEVR

Première partie – Introduction

- Plus de précisions sur les milieux défavorisés seraient intéressantes afin de mieux comprendre ce qui caractérise ces milieux
- Comment est calculé le taux de diplomation
- Les informations sont bien vulgarisées

Deuxième partie – Les enjeux

- L'information est dense.
- Les icônes sont plus parlantes que les paragraphes.

Troisième partie – Axes transversaux

- Les paragraphes sont flous.

Quatrième partie – Orientations

- Les objectifs semblent peu réalistes (les cibles).
- Inscrire les définitions de certains acronymes (ex : EHDA)
- Les moyens pour le bien-être des élèves et des membres du personnel devraient être clarifiés

- Objectif irréaliste en contexte de pénurie (déploiement des pratiques pédagogiques et managériales efficaces)
- Rien sur la rétention du personnel actuel.

10. OPP

Levée de fonds biscuits. Un succès. 353 sacs de biscuits.
Un profit de 1858.25\$ a été fait avec cette levée de fonds. Une levée
M.Tafler remercie l'OPP pour avoir repris leurs activités.

11. Correspondance

Aucune

12. Rapport du représentant du CP

Aucun

13. Divers

Rappel : L'assemblée générale des parents sera le 7 septembre 2023

14. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h28 proposée par Hélène Boudreau.

Prochaine rencontre : le 27 septembre 2023.